

sanglés à son âne et lui mette un essaim de frelons au derrière.

La bonne ménagère est un trésor.
Tout prospère sous la main d'une femme active et soigneuse.

Ne va aux foires et aux marchés que pour tes affaires; il y aura toujours assez de fainéants, d'ivrognes et de gourmands sans toi.

Quand tu es hors de chez toi, tu ne fais rien, tu dépenses ton argent et l'ouvrage va mal à la maison. — C'est pis que de brûler sa chandelle par les deux bouts.

Le premier épargné est le premier gagé. On n'est pas toujours sur de gagner, mais on tient ce qu'on épargne.

Ne laisse rien perdre de ce qui est utile à l'homme, aux bestiaux ou à la terre.

Une poignée de paille donne deux poignées de fumier, qui donneront une poignée de grain.

Mets chaque chose à sa place: aie soin de tes instrumens; le soleil et la pluie gâtent tout, puis il faut du bois, du fer, du travail et de l'argent.

Habitue tes enfans à tout serrer, à tout ramasser.

Soigne aussi tes récoltes. On perd souvent plus, dans un jour, par négligence, qu'on ne gagne dans une semaine par travail.

Fait mettre en écrit par tes enfans le produit de tes récoltes, tes achats, tes ventes et tes dépenses.

Laboure bien, n'épuise pas ta terre, tu sera bon cultivateur.

Soigne ta terre, comme ton attelage; ne lui donne pas trop de charge.

Celui qui épuise sa terre épuise sa bourse.

Ne laboure point les terres fortes quand elles sont mouillées, ni les terres légères quand elles sont sèches.

Il n'y a pas de bon labour sans une bonne charrue et un large soc qui coupe les racines.

Tâche d'éviter les mauvaises herbes; elles sont de la famille des mauvais cultivateurs.

Veux-tu du grain? fais des prés.

Les prés sont à la terre ce que la nourriture est à l'homme. Si elle est puisée, ils la font mourir; si elle est lassée, ils la repoussent; si les mauvaises herbes la tuent, ils la nettoient.

Il n'y a point de terre où l'on ne puisse faire un pré d'une espèce ou d'une autre.

Les prés fournissent le bétail; le bétail fournit le fumier; le fumier donne le grain.

Point de fourrage sans prés; point de bétail sans fourrages, point de grains sans fumier.

Les prés le fourrage, le bétail et le fumier amènent le grain. Mais tout cela revient, et si l'un manque, point de récolte.

Celui qui a la moitié de ses terres labourables en prés est un bon cultivateur. Il est encore bon, s'il en a le tiers; le quart n'est pas assez.

Si je fais autant de prés, où placerai-je mon foin? à l'ouest? on le place dans les trois quarts de l'Europe.... à la belle étoile.

Celui qui n'a pas de foin dehors n'a pas assez de foin.

Sème chaque année des prairies, chaque année tu en rompras. Un bannier de défrichement en vaut trois.

Pâtre tes prés artificiels. Pour trente sous de plâtre tu auras douze cents de foin en sus de ta récolte habituelle.

Ne sème que ce que tu peu fumer. Fais des prés, élève du bétail jusqu'à ce que tu puisses fumer tous tes blés.

Ne sème pas en raison de la terre que tu as, mais du fumier que tu fais.

Celui qui sème sans fumer travaille mal, se ruine, et mettra la clef sous la porte.

Si ta terre est froide et humide, tu n'en fumeras que la moitié; avec la même quantité de bétail.

Tu ne plantes jamais l'ail et les oignons deux années de suite dans le même carré; pourquoi sèmes-tu donc plusieurs blés de suite dans ton champ?

La terre s'épuise par les mêmes cultures; les mauvaises herbes prennent le dessus, et tu n'a que de petits épis.

Les beaux épis font les belles récoltes.

Cultive de tout; parce que tout ne manque jamais à la fois.

Noublie pas la pomme de terre! c'est elle qui te nourrira dans la disette, et qui engraissera ton foin dans l'abondance.

Ne la mêle jamais à ton pain; tu gâterais deux bonnes choses sans profit.

Fait la cuire, sans eau, dans une marmite de fer bien couverte. Ecrase la chaude et fais en une soupe épaisse, trois fois par jour, mets-y très peu de pain. Tu peux aussi manger la pomme de terre chaude, à la place du pain; car Dieu a dit: "C'est un pain tout fait."

Tu trouvera cette soupe excellente, et ton grenier ne se dégarira pas. On ne fait pas autrement dans tout le nord de l'Europe.

Nourris des bestiaux de plusieurs espèces: si l'un ne se vend pas, l'autre te fera de l'argent.

Celui qui soigne son bétail soigne sa bourse.
Engraisse ton bétail avant de le vendre: la graisse couvre les défauts.

Sème et cultive pour chaque espèce de bétail: il faut que tout vive et vive bien.

Je n'ai pas d'argent pour avoir du bétail — achète de petits veaux, de petits agneaux; bien nourris, ils profiteront plus dans un an, que dans deux mal soignés.

Tu auras promptement du fumier, de l'argent et du bled; et tu seras bientôt tiré d'affaires, si tu es économe et laborieux.

Il n'y a point de bonnes recettes pour les gourmands, les ivrognes et les fainéants.

PARLEMENT PROVINCIAL

DU

BAS-CANADA.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Mardi, 3 Mars, 1855.

La soumission pour les impressions: un état de l'indemnité payé aux membres la dernière session, les comptes contingens de la chambre, le rapport du bibliothécaire et le rapport du greffier sur ses assistans sont présentés et renvoyés au comité permanent sur les comptes contingens.

M. Vanfelson introduit un bill pour abroger l'acte 10 et 11e. Geo. IV, pour le soulagement de certaines congrégations religieuses et pour faire d'autres dispositions — 2e lecture vendredi.

M. Leslie présente le rapport des commissaires du canal de Lachine.

M. Gury introduit un bill relatif aux demandes contre le gouvernement — 2e lecture vendredi.

Mr. Bedard — un bill relatif aux cabarétiers — 2e lecture lundi.

Le même — un bill pour autoriser le séminaire de Montréal à commuer ses droits seigneuriaux dans la seigneurie de Montréal — 2e lecture le 13.

Le même — un bill pour nommer des commissaires chargés d'examiner les comptes publics de la province, — 2e lecture lundi.

Le bill des maîtres, serviteurs et apprentis est lu une 2e fois — et renvoyé à un comité.

Le bill pour donner un avocat aux félons est pas-é.

Sur motion de Mr. Perault, la chambre adopte une adresse, demandant copie de toutes les pétitions adressées à Son Excellence depuis la dernière session pour l'établissement de cours de commissaires des petites causes; aussi copies de toutes les correspondances relatives à cet objet, et d'une liste des commissaires nommés.

Sur motion de Mr. Morin, on adopte une adresse priant Son Exc. de transmettre à S. M. la requête de Montréal sur l'état de la province.

Sur motion de M. Morin, ordonné que l'Orateur transmette à M. Roebuck les pétitions aux Pairs et aux communes sur l'état de la province, en priant ce monsieur de les faire présenter et appuyer.

Sur motion de Mr. Child, le comité des lois expirantes reçoit instruction de s'enquérir s'il n'est pas expédient de consolider et amender les divers actes relatifs aux douanes intérieures.

Sur motion de Mr. Tessier, le comité du choléra reçoit instruction de s'enquérir de l'état actuel de l'hôpital de marine et de faire rapport des moyens de prévenir les dommages qu'il peut souffrir de le tenir en bon ordre.

M. le Secrétaire Craig remet le message suivant: Aylmer gouverneur en chef.

Le Gouverneur en Chef dans le discours par lequel il a ouvert la présente session recommanda à la prompte considération de la Chambre d'Assemblée, l'expérience de pourvoir au remboursement d'une somme égale à 1,000 sterling, lequel, en obéissance aux instructions du gouvernement de S. M. a été mise de la caisse militaire, et appliquée aux services absolument nécessaires à l'opération de l'administration ordinaire de la justice et opérations indispensables du gouvernement; et il transmet maintenant un compte détaillé des déboursés de l'avance faite par la caisse militaire. On remarquera que cette avance a été appliquée à liquider la balance restant à payer sur l'estimation de l'année finissant le 10 octobre 1853, des dépenses du gouvernement civil et de l'administration de la justice, desquelles d'après une partie seulement a été payée avec les fonds permanens appropriés et placés par la loi à la disposition de la couronne pour l'administration de la justice et le soutien du gouvernement civil; et le gouverneur en chef

saisit cette occasion pour renouveler à la chambre l'expression de la confiance du gouvernement de S. M. dans sa libéralité à pourvoir au remboursement de l'avance en question.

Château St. Louis, Québec, 3 Mars 1855.

Sur motion de M. Morin, l'impression de 100 copies du dit message est ordonnée.

Il a été présenté 25 pétitions demandant des aides d'argent lesquelles ont été référées à diff. rens comités.

Le gouverneur a envoyé hier au soir à la Chambre un message au sujet des £31,000 avancés de la caisse militaire. L'impression de ce message a été aussitôt ordonnée, ce qui fait croire qu'il va être le sujet d'une prompte considération.

Le Conseil législatif a rejeté le projet de loi pour nommer M. Roebuck agent à Londres.

Les membres de la chambre qui se sont transportés au château pour recevoir la réponse à la demande de £18,000 pour contingens, ont été informés que Son Excellence répondrait ce soir le 5. par message. On pense assez généralement que Son Excellence refusera d'avancer la somme demandée.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

JEUDI SOIR, 12 MARS, 1855.

NOUVELLES RECENTES.

PARIS, 17 janvier: — M. Livingston, ambassadeur des Etats-Unis, n'a pas quitté Paris; il a refusé l'offre de ses passe-ports sans dépaire, au ministère. La perspective d'un arrangement à l'amiable dépend du vote des députés. Le ministère donnera sa démission si le Pro et de loi n'est pas adopté.

Les lettres de Constantinople du 23 décembre, annoncent qu'une armée russe était entrée sur le territoire perse, dans le but de faire payer une dette due à la Russie.

Des lettres de Madrid du 7 janvier, mandent qu'on se propose d'abolir l'ordre des jésuites en Espagne.

On attend avec impatience des nouvelles de France relativement à la négociation entre cette puissance et les Etats-Unis, on ne peut encore prévoir comment elle se terminera, mais les nuages s'accroissent et ce qui vient de se passer dans la chambre des représentants à Whashington fera éclater la foudre. Cette assemblée a adopté des résolutions dont le ton orgueilleux est suffisant pour amener une rupture immédiate lorsqu'elles seront connues à Paris.

Il paraît que les habitans des Etats-Unis sont las du vain plaisir d'exalter leur puissance par des mots; ils veulent en se mesurant avec les Français prouver que leur forces sont plus redoutables que celles d'aucun autre peuple. Telle est l'opinion qui règne dans toute l'union et principalement dans le nord. Si la guerre a lieu nous les attendons à la preuve.

Des journaux disent que la frégate CONSTITUTION est partie pour aller chercher M. Livingston, chargé d'affaires des Etats-Unis à Paris. Si cette nouvelle est vraie, on peut compter sur une prompte déclaration de guerre.

Il existe, depuis quelque temps une inexactitude dans le service des postes, dont tout le monde se plaint, plusieurs lettres et journaux ont été égarés, d'autres sont arrivés quinze jours plus tard que de coutume, d'autres enfin se sont trouvés perdus. Cette négligence est d'autant plus reprehensible qu'elle peut compromettre la fortune des particuliers, c'est ce qu'il nous serait facile de démontrer, mais il n'en est nul besoin; les employés des Postes et les négocians en général connaissent trop bien l'importance du sujet pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de plus longs détails. Nous disons seulement que l'inexactitude dans l'envoi des lettres est un des piliers